

MAIRIE DE SAINT JEAN DE NAY

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 19 Décembre 2020

Le conseil municipal s'est réuni le samedi 19 Décembre 2020 à 13h30 à la salle du conseil à Saint Jean de Nay, sur la convocation qui leur a été adressée par Le Maire le 15 Décembre 2020 conformément à l'article L2121.10 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

Stéphane CHABRIER, Daniel LANGLADE, Yves MASSERAND, Franck MOUILHADE, Jean Marc NAUTON, Nathalie OLLIER, Patrick PIGEON.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Madame Le Maire est secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- **Demande de subventions au titre du FOND 199**, un devis de voirie (enrobé) est proposé . Plusieurs sites dans l'urgence ont été identifiés .

- **Demande de subventions DETR 2021** transmis le 1 Décembre pour réfection de la toiture de l'école et pose de panneaux photovoltaïques (après étude)

- **Projet d' installation d'une VMC** dans la salle de musique . Une étude révèle un taux d'humidité très important .

- **Changement du tableau électrique** qui alimente les cloches et changement du moteur d'une cloche (entreprise Bodet). Le moteur de la deuxième cloche se fera dans un deuxième temps.

- **Prévision de concassage de pierres** pour la réfection des chemins ruraux .

- **Panneaux de signalisation à Montagnac** . Le village étant dépourvu de signalisation, 3 panneaux et poteaux sont prévus.

- **Pose d'un blason, écusson et Charte de la laïcité** à l'école Pascal Haon.

- **Location de l'appartement de l'ancienne école de Beyssac**, l'appartement F4 étant refait à neuf bénévolement par les conseillers un loyer de 390 euros est prévu.

- **Demande de classement de la commune en zone de revitalisation rurale**, ce qui peut apporter des aides financières aux commerçants et artisans qui désirent s'installer.

Approuvé à l'unanimité.

- **Un projet d'achats de biens de sections au Meynial (en vue de constructions)** avait été demandé en **2019**. Ce projet est à nouveau demandé mais ne peut être soumis aux habitants du village car les deux parties postulantes sont en désaccord .

- **Approuvé à l'unanimité.**

- **Soutien au préfet par l'intervention volontaire de l'association « Regards de la Durande »** pour conforter l'arrêté refusant le projet éolien du Deves. L'entreprise Boralex ayant contesté le refus du Préfet.

7 voix pour

1 abstention

QUESTIONS DIVERSES :

- Recensement 2021 reporté .

- Nouveau partenaire avec le CDG43 pour le contrat des risques statutaires à compter du 1 Janvier 2021.

- Rendez- vous adressage pour validation des modifications reporté (Covid).

- Recensement des terrains constructibles.

- Distribution aux aînés de la communes de 105 colis du CCAS par les membres du conseil.

Approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire clôt les débats et lève la séance à 16 h .

Le Maire

Dominique THOLLET